

# Le Mensuel

## DE POMPIGNAC

### EN BREF

> **TRAVAUX // De nouvelles toilettes à l'école.** Du 10 au 24 juillet, des travaux ont été entrepris dans les toilettes de l'école élémentaire et ont permis de rénover entièrement cette partie du bâtiment qui avait été conçue pour les maternelles. Ainsi, les vacances d'été ont été propices à la rénovation du faux plafond, du sol, à la remise aux normes des lavabos, à la pose de 4 nouvelles toilettes (*dont un wc aux normes handicapés*) et de cloisons nécessaires aux élèves de l'élémentaire.

### > NOUVEAUX POMPIGNACAIS Faites-vous connaître !

Tous les résidents de notre commune (*propriétaires ou locataires*) installés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014 sont invités à se faire connaître en Mairie (*en passant à l'accueil ou en téléphonant au 05 57 94 13 00*). **Chaque nouveau pompignacais recensé recevra une invitation personnalisée pour un rendez-vous avec les élus de la commune le 6 septembre dans la matinée pour un accueil chaleureux et convivial.**



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à :  
[lemensuel@pompignac.fr](mailto:lemensuel@pompignac.fr)

### À LA UNE

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

## SAUVONS LES COMMUNES



La France dispose d'une organisation territoriale de proximité unique au monde, avec le maillage du territoire que constitue l'ensemble des communes. C'est l'échelon de base très apprécié des Français, le plus efficace pour la gestion des réalités locales.

Or, des esprits incultes, ignorants du fonctionnement du territoire, n'ont cessé depuis des décennies de souhaiter la disparition des communes, esprits de droite, esprits de gauche, sans distinction. La grande idée est de regrouper ces ex-communes dans des ensembles de 20 000 habitants au moins, soit disant pour faire des économies. Mais cela va coûter trois fois plus cher de supprimer les communes : il y a 555 000 élus en France, qui travaillent activement, pour la plupart bénévolement, à entretenir et développer le territoire. Pour les remplacer, il faudra créer des milliers de postes d'agents territoriaux. De plus, le regroupement des responsabilités au niveau de grandes

communautés de communes devenues communes nouvelles ne peut qu'apporter plus de centralisation et moins de proximité. En revanche, la communauté des communes est utile, comme outil de regroupement de commandes et lieu de mise en relation de l'action des communes.

La loi Notre qui devait au contraire entériner l'étape décisive de la disparition des communes à heureusement été ramenée à plus de raison. Les transferts forcés de toutes les compétences communales ont été reportés. Les élus communautaires ne seront pas élus au suffrage universel, sans rapport avec les élus des communes, ce qui aurait créé une nouvelle entité

politique locale (*la France a déjà bien trop d'échelons dans le mille feuille administratif et politique !*). L'action des maires de France, regroupés en associations efficaces a permis ce répit.

Notre conseil municipal a voté la Motion de l'association des maires de France pour amener l'Etat à renoncer à sa politique d'abandon du soutien aux communes. Nous continuerons ensemble à nous mobiliser pour défendre nos communes et de ce fait notre territoire et la démocratie de proximité, là où se situe la présence et le contact humain indispensables à toute communauté humaine.

## ARROSAGE

# RIEN QUE DE L'EAU, DE L'EAU DES PUITS...

Avec les fortes chaleurs, vous croisez régulièrement nos agents des services techniques en train d'arroser les massifs floraux et le stade. Si cette pratique est possible quasiment tous les jours, c'est grâce aux puits qui se trouvent près de la Mairie et près du stade, régulièrement approvisionnés par les ruissellements souterrains.

Deux agents se chargent aussi de puiser l'eau dans la Laurence (*aux périodes autorisées*), près de la cascade, pour que nos massifs restent fleuris et embellissent la ville. Au mois de juillet, la pelouse du stade a pourtant subi quelques coups de chaud, à cause du système de pompage qui ne fonctionnait plus. Cela sera rétabli très prochainement. D'ailleurs, d'autres puits devraient être mis en place pour faciliter le travail des agents et continuer l'arrosage sans utiliser l'eau potable.

## ESPACE CITOYEN

### FIN DE SAISON



L'Espace Citoyen a terminé sa saison en proposant une soirée autour du thème "Qu'est-ce qu'une vie bonne?". Trois intervenants, Jean-Marie Darmian, Pierre Mainhagu, psychiatre et Myriana David, enseignante, ont soutenu la réflexion, qui était animée par le Maire. Un repas puis une veillée aux flambeaux ont clôturé ce temps d'échanges fructueux. Prochain rendez-vous le 4 septembre, à 19h, pour un vernissage artistique à la Maison des Solidarités.

## PÔLE MÉDICAL

### POSE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE



Le 20 juillet dernier, le Maire, l'équipe municipale et le Groupe GCI ont invité les Pompignacais à se joindre à eux pour la cérémonie de la pose de la première pierre du Pôle Médical. Dans la salle des Fêtes, une exposition sur l'aménagement du centre bourg, de la voie nouvelle, du Pôle Médical, du centre commercial et des logements et commerces permettait de visualiser l'ensemble du projet de l'aménagement du centre bourg. Il ne s'agit pas en effet de construire quelques bâtiments ou de réaliser une simple voie. Il s'agit d'un renouveau complet du centre, où le grave problème de sécurité de la traversée du bourg sera réglé, où la voie nouvelle sera aussi un axe structurant traversant un arc commercial actif, et aux abords duquel se répartiront les services, les bâtiments publics, les logements de différentes catégories... Ce programme, conçu de longue date, exposé nombre de fois à la population, approuvé par les dernières élections, a été rappelé à l'assistance par le Maire, qui accueillait en cette occasion la députée de la circonscription, Martine Faure, le Conseiller Départemental du canton, Vice-Président du Conseil Départemental, Jean-Marie Darmian, représentant le Président, Jean-Luc Gleize, et maintes personnalités, présentes ou représentées, dont le Maire de Lormont, Jean Touzeau, qui représentait sa première adjointe Josette Belloq. Le Maire, Denis Lopez, a vivement remercié les

personnalités présentes, avant de leur donner la parole successivement. Damien Ducoulombier, pour le groupe GCI a rappelé comment le projet de pôle médical s'est réalisé, à partir de la demande de la Mairie pour regrouper les praticiens de la commune en un bâtiment organique, dans le centre du bourg, comment s'en est suivi la négociation avec les professionnels de santé qui investissent dans le projet, infirmières, orthophonistes, ostéopathe, médecins, kiné, l'achat du terrain à la mairie, la recherche de financements et le lancement des travaux.

Jean-Marie Darmian a félicité l'équipe municipale et les opérateurs pour la réalisation de ce projet et pour l'aménagement du bourg dans son ensemble : "On traverse trop de communes en France et dans le département, bien plus grandes que Pompignac, où il n'y a pas un commerce, pas un service, pas de Poste, où tout semble à l'arrêt. On ne peut qu'approuver l'effort d'une municipalité qui installe des services de proximité, des commerces, des espaces de vie locale." M. le Maire a particulièrement remercié Jean-Marie Darmian pour l'aide continue et efficace qu'il apporte à notre commune et Mme la Députée Martine Faure pour son soutien et pour le fait qu'elle réponde souvent aux invitations de Pompignac alors qu'elle a 159 communes dans sa circonscription. Mme Faure a indiqué qu'elle

venait souvent à Pompignac parce qu'il y avait souvent du nouveau, de nouvelles réalisations, école, restaurant scolaire, voie nouvelle de centre bourg, maintenant un pôle médical, en attendant la suite : "Pompignac me permet aussi de "modéliser" lorsque je parle du développement territorial dans la circonscription. C'est un bon modèle en effet, un bon exemple, qui peut inciter les autres communes à aller de l'avant avec autant d'énergie." M. Le Maire a conclu l'échange : "Si l'on peut aboutir ainsi à la réalisation de projets indispensables à la vie locale, c'est bien parce que les communes existent, elles qui sont au plus près des réalités du terrain. Et c'est une bonne nouvelle de voir que sous l'impulsion des maires de France la loi Notre a été infléchie et que pour l'instant les communes sont sauvées (*bien qu'elles soient encore menacées de disparition*). On ne peut pas rendre de plus mauvais service à la France et aux Français qu'en s'activant pour supprimer les communes. Qui va remplacer les équipes municipales si actives dans l'action de proximité, comme le montre bien ce qui se réalise à Pompignac, si les communes fusionnent en de grands ensembles centralisés de taille inhumaine ? Continuons donc à travailler pour Pompignac et pour l'avenir des communes"

## LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS AU SECOURISME



En 2013, la Mairie de Pompignac a proposé à son personnel de suivre une formation aux premiers secours. Une formation utile à titre personnel et professionnel, notamment pour des agents présents sur le terrain. Cette année, deux autres sessions ont été programmées d'un niveau supérieur, pour devenir SST (*Sauveteur Secouriste du Travail*). L'une s'est déroulée les 6 et 7 juillet dernier, l'autre aura lieu en octobre prochain.

En juillet, 9 agents ont donc suivi la formation de SST pendant 12 heures, réparties sur 1 jour et demi. Cette formation prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Elle

permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et d'apprendre les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Les agents des différents services (*administratif, ATSEM, technique et restauration scolaire*) ont beaucoup apprécié la qualité de la formation conduite par Samuel Archetti, Président du Centre Départemental d'Enseignement et de Développement du Secourisme 33, avec qui la commune a travaillé.

Sachez que vous pouvez aussi vous former à titre personnel grâce au CDEDS 33, pour toute information ou renseignement, vous pouvez contacter les responsables au 06 05 20 13 05 ou [cdeds33@laposte.net](mailto:cdeds33@laposte.net).

## PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT LES NOUVELLES RÈGLES DU CONGÉ PARENTAL



Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la réforme du congé parental est entrée en vigueur pour toutes les naissances et adoptions. Ces nouvelles mesures visent à mieux répartir les responsabilités au sein des couples et instaurent une nouvelle allocation : la prestation partagée d'éducation de l'enfant (*PreparE*). La prestation partagée d'éducation de l'enfant (*PreparE*) a certes remplacé le précédent dispositif, le complément de libre choix d'activité (*Clca*), mais les deux peuvent être encore appliqués selon le cas de figure :

- en cas de naissance ou adoption avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 : rien ne change, les personnes continuent à percevoir le Clca ;
- les parents qui ont eu un enfant en 2015 et souhaitent prendre un congé parental : ils bénéficieront de la PreparE.

Les critères d'attribution sont identiques mais la durée de l'aide évolue.

### UN TEMPS DE GARDE À PARTAGER

Aujourd'hui, moins de 4% des congés parentaux sont pris par les pères. Pour tenter d'augmenter cette proportion, la durée de

versement de la PreparE sera allongée si les deux parents se partagent le temps de garde. Pour le premier enfant, la durée est de six mois maximum pour chaque membre du couple, dans la limite du mois précédent le premier anniversaire de l'enfant. À partir du deuxième enfant, la durée est de 24 mois maximum\* jusqu'au mois précédent le troisième anniversaire de l'enfant. Enfin, en cas de naissance de triplés, la durée est de 48 mois maximum\* dans la limite du mois précédent le sixième anniversaire des enfants. Pas de changement du côté du montant de la prestation (*chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2015*) : 390,52€ par mois en cas de cessation d'activité, 252,46€ pour une durée de travail inférieure ou égale à un mi-temps et 145,53€ pour une durée de travail comprise entre 50% et 80%. Les familles monoparentales peuvent bénéficier de la PreparE des premier, troisième et sixième anniversaires de leurs enfants, dans les trois cas de figure évoquée précédemment.

\* diminuée des mois d'indemnités maternité.

## FOIRE DE POMPIGNAC

### DEMANDEZ LE PROGRAMME

#### SAMEDI 6 SEPTEMBRE : DÉFI SPORT

**14h-17h** : Rendez-vous à la Plaine des Sports pour le Défi Sport. Découvrez un maximum de sports (*tennis, handball, gym, basket, équitation, judo ou encore tir à l'arc...*) sur le terrain de foot ou dans le gymnase de Pompignac. Ouvert à tous les âges.

**17h-19h** : Olympiades par équipe, les petits comme les grands sont conviés à ce moment de partage autour du sport et de défis tels que le tir à la corde.

**19h** : Pot de l'amitié avec tous les participants au Défi Sport. Plus d'informations sur le Défi Sport dans le mensuel de septembre.

#### DIMANCHE 7 SEPTEMBRE : FOIRE DE POMPIGNAC

**8h** : ouverture du vide-grenier, de la 20<sup>ème</sup> Fête des Vins et Fromages et du Forum des associations.

**De 9h30 à 11h** : accueil des nouveaux Pompignacais.

**11h** : Visite des stands par Monsieur le Maire et les officiels

**11h30** : Cérémonie d'ouverture et cérémonie d'accueil du trophée Archidesign club, concours national ou la première place a été attribuée à la nouvelle école maternelle de Pompignac : sur le site.

**18h** : Fin de la Foire de Pompignac

A noter que les inscriptions au vide-grenier se font uniquement en Mairie avant le 5 septembre 12h au tarif de 5 euros l'emplacement (*et non pas 3 euros comme cela a été indiqué dans le précédent Mensuel*).

## BILAN APRÈS UNE ANNÉE DE RODAGE



Les TAP (*Temps d'Activités Péri-scolaires*) ont été instaurés à la rentrée 2014 à Pompignac, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, pour favoriser les activités culturelles, sportives, ludiques et créatives au sein de l'école. Cela n'a pas été sans une certaine méfiance. Changer le rythme scolaire des enfants et leur proposer des activités variées ont un peu bouleversé le début de la rentrée 2014. Tous, parents d'élèves, enseignants, enfants, intervenants, élus, s'engageaient avec enthousiasme et quelques appréhensions dans ce nouveau dispositif. L'année scolaire est aujourd'hui terminée et un bilan positif peut être dressé grâce à l'implication des bénévoles, des associations, des ATSEM, du personnel communal, et surtout des élèves, qui nous ont démontré à tous qu'apprendre pouvait se faire de façon ludique et avec le sourire. Parce que les TAP ce sont aussi avant tout des moments d'apprentissage et de plaisir, qui changent du système scolaire classique. Ici aucune note ou appréciation ne vient évaluer l'enfant qui a lui-même choisi son activité et en devient l'acteur principal. C'est aussi cela la réussite des TAP, des enfants impliqués, motivés qui ont surpris plus d'un intervenant par leur engagement et leur faculté à s'adapter à des groupes souvent hétérogènes.

**Atelier Histoire de créer**, Isabelle Dessolas (*bénévole*) "J'ai senti les petits Pompignacais très intéressés, très curieux, attentifs et à l'écoute, par rapport aux enfants d'autres écoles. Ils sont deman-

deurs de ce type d'atelier, tourné autour de la récupération et du recyclage. Pour l'année prochaine, je souhaiterais un effectif plus léger par atelier, et impliquer un peu plus les parents à cette démarche, comme par exemple la récupération de briques de lait qui seront ensuite transformées par les enfants".

### 90 % DE PARTICIPATION AUX TAP

Soit près de 250 élèves inscrits à chaque cycle, un record auquel Pompignac ne s'attendait pas pour une année de lancement ! Cette année fut une aventure humaine pour tout le monde, une année où nous avons navigué à vue, puisque nous ne savions pas exactement comment cela allait être accueilli par les élèves, les parents et les intervenants. L'implication, la bienveillance et l'adaptabilité des intervenants ont participé à cette réussite, puisqu'une quinzaine d'activités ont été proposées par cycle. Un choix plus varié que dans de nombreuses autres communes. Les enfants ont été sensibilisés à différentes activités sportives, artistiques et théâtrales, à la pratique de langues étrangères, la lecture de contes,...

**Lecture de contes**, Rose-Marie Lareynie (*bénévole*) "Avec 6 élèves en moyenne, le bilan est très positif. Les enfants de maternelle étaient attentifs sur 45 minutes et les contes choisis correspondaient bien à leurs attentes. Au-delà de 8 élèves cela devient par contre plus compliqué à gérer..."

### 2015, UNE RENTRÉE AVEC QUELQUES AJUSTEMENTS

Début juillet, une réunion avec les parents d'élèves et les intervenants de TAP a permis d'établir un bilan de l'année écoulée et de voir quels étaient les ajustements éventuels à mettre en place pour la prochaine rentrée scolaire. Quelques changements, de lieux ou de personnel vont être effectués mais la plupart des TAP sont reconduits pour 2015/2016 (*hormis le judo et la danse*).

Par ailleurs, la Zumba entre dans le calendrier des TAP grâce à une bénévole qui souhaite faire partager sa passion aux plus petits.

Il est à noter, qu'à la demande de tous les intervenants en petite section, les TAP seront supprimés pour les petits, les enfants fatigués ne pouvaient suivre ces activités supplémentaires. Les TAP ne débiteront qu'à partir de la moyenne section de maternelle.

Le 14 septembre marquera donc le début de la seconde année de TAP, nous espérons que cette année encore parents, animateurs d'associations, bénévoles seront nombreux à s'impliquer au quotidien auprès des enfants.

Si vous souhaitez proposer une activité (*couture, tricot, photographie, découverte de métiers, informatique...*), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie (05 57 97 13 00). Par avance nous vous en remercions.

**English is fun**, Françoise Linas (*bénévole*) "Pour une première année, l'organisation a été très efficace. Il y a des choses à améliorer, bien sûr, notamment au niveau du matériel (*rétroprojecteur et lecteur CD pour les chansons diffusées*), mais j'ai trouvé les enfants étonnamment intéressés par les langues et notamment par l'italien (*pratique sur le dernier cycle des TAP*). 18 élèves en moyenne participaient au TAP Langues, une classe active et attentive qui a pu découvrir de façon ludique l'anglais ou l'italien autour de chansons et de vidéos". Lors de la Foire de Pompignac et du forum des associations, le 6 septembre prochain, vous pourrez rencontrer les animateurs des associations qui participent aux TAP. Vous les reconnaîtrez grâce à une signalétique spécifique. N'hésitez pas à venir échanger avec les intervenants présents.

### UNE RÉUSSITE LE GESTE QUI SAUVE (CDEDS 33)



Les animateurs du TAP Secourisme, Samuel Archetti et Véronique Sourbes, ont organisé des ateliers tous les lundis et jeudis de septembre à mai. Les enfants pouvaient s'inscrire pour un cycle et apprendre les gestes qui sauvent grâce à des jeux de rôle entre victime et secouriste, sur des cas concrets. Au vu du nombre très important d'inscrits en début d'année, les TAP ont débuté avec 19 enfants (*du CP au CM2*) par cours, ce qui était beaucoup trop. Les groupes hétérogènes, entre les petits qui venaient d'entrer au CP et les plus grands qui souhaitaient apprendre vite, étaient plus difficiles à gérer. A la demande des animateurs, ce TAP s'est vu réduit en nombre d'élèves dès le 2<sup>ème</sup> trimestre, passant à 10 par session et des groupes de niveaux ont été proposés. Le changement a été radical et les enfants, moins nombreux ont pu apprendre de nombreux gestes avec des mannequins adultes et bébés. Chaque semaine, les gestes appris étaient révisés et en fin de trimestre un quizz général permettait aux animateurs de vérifier les connaissances des élèves. Une réussite puisque les enfants ont largement plébiscités l'atelier et ont appris les gestes à leurs parents le soir-même. Le CDEDS 33 tient aussi à remercier le personnel de la Mairie qui a participé avec efficacité à la mise en place de ce TAP dans les meilleures conditions possibles.

Plus d'informations sur les gestes qui sauvent :

<http://www.croix-rouge.fr/J-e-m-e-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base>

**Formations pour adultes et enfants possibles auprès du CDEDS 33 : 06 05 20 13 05 ou [cdeds33@laposte.net](mailto:cdeds33@laposte.net).**

## SÉCHERESSE

# UN ARRÊTÉ DE RESTRICTION DE PRÉLÈVEMENT S'IMPOSE



Cela dure depuis déjà quelques semaines : soleil, chaleur et absence de précipitation significative. Cette situation appréciée par les vacanciers, engendre des effets néfastes sur les ressources en eau, notamment superficielles, avec des baisses de débits dans les cours d'eau, des hausses de température des eaux et donc l'apparition de conditions de vie précaire pour les espèces qui en dépendent.

Devant ce constat, le préfet de la Gironde a pris un arrêté réglementant temporairement l'écoulement, les prélèvements et les usages de l'eau dans le département de la Gironde.

Celui-ci a pris effet le 9 juillet dernier et ce jusqu'au 30 septembre prochain. Suspension, abrogation anticipée ou prorogation pourront avoir lieu en fonction de l'évolution de la situation.

Ainsi, de nombreux bassins versants de la Gironde sont concernés : tous les prélèvements d'eau, déclarés, autorisés, à usage domestique ou assimilés sont interdits sur la période d'application de l'arrêté. Certains

prélèvements sont exclus de l'application du présent arrêté, notamment les prélèvements pour :

- L'adduction eau potable, l'abreuvement des animaux, les piscicultures.
- les activités professionnelles de maraîchage, d'horticulture, d'arboriculture, des pépiniéristes...

dans la limite du respect des débits de prélèvement prévus par leur arrêté d'autorisation.

- la défense contre les incendies, les besoins de la sécurité civile.

De même, les travaux prévus sur berge ou reprofilage sont suspendus et les manoeuvres de vannes et empellements des ouvrages de retenue sont interdits sauf dérogation motivée auprès de la Direction départementale des territoires et de la Mer.

Le cours d'eau de La Laurence, milieu sensible, est concerné par le présent arrêté.

Durant toute sa durée d'application, cet arrêté est affiché en mairie où vous pouvez le consulter pour en connaître les détails réglementaires.

## LOCAVORE

# MANGER LOCAL À POMPIGNAC, C'EST POSSIBLE

Le saviez-vous ? Les locavores sont des personnes qui consomment des aliments produits dans un rayon de 100 à 200 km autour de chez eux. Encore plus près que cela, à Pompignac vous pouvez tout à fait consommer des fruits et des légumes frais cultivés dans la commune, grâce à plusieurs associations ou entreprises qui produisent près de chez vous.

On connaît bien maintenant le **Jardin de Gabriel** qui produit des légumes de saison (*en ce moment vous pouvez trouver des haricots verts, des oignons rouges, des tomates ou encore des melons et aubergines*) en culture maraîchère raisonnée. Il est possible de commander par téléphone et aucune inscription n'est requise pour commander (*ouvert les mardis et jeudis de 17h à 20h et le samedi de 14h à 20h*).

**Le Village des Plateaux** propose des fruits et des légumes, produits directement sur place, dans le cadre du projet de la Ferme éducative.

**Le Pompin'ambour** est une AMAP (*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*) qui propose de découvrir des producteurs qui travaillent dans le cadre d'une agriculture bio ou raisonnée. Ouverte tous les mardis, l'AMAP vous permet de trouver par exemple en août des œufs, des légumes, des produits à base de lait de brebis ou de chèvre et du poulet, produits ou cultivés dans la commune, le département ou la région.



## QUELS SONT LES PRODUITS DE SAISON AU MOIS D'AOÛT ?

### Côté légumes :

Brocoli, carotte, ail, artichaut, aubergine, chou, navet, oignon, poivron, pomme de terre, potiron, radis, blette, laitue, maïs...

### Côté fruits :

Abricot, avocat, banane, cassis, citron, figue, fraise, framboise, myrtille, mûre, noisette, pastèque, poire, prune, pêche, tomate, fruit de la passion, groseille, kiwi...

## Pour les contacter :

### • Jardin de Gabriel :

<https://www.facebook.com/pages/Le-Jardin-de-Gabriel/> ou par téléphone 06 19 90 48 32

### • Ferme éducative du Village des Plateaux :

<https://www.facebook.com/FermeEducatif-LeVillageDesPlateaux> ou par téléphone 05 57 71 18 91 ou 06 21 02 63 40.

• **Pompin'ambour** : [lepompinambour@gmail.com](mailto:lepompinambour@gmail.com), site internet : <http://lepompinambour.blogspot.fr/> ou Marie-France Roux au 05 56 72 43 47

## PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

# LES BONNES HABITUDES EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

En cas d'absence prolongée, votre domicile doit paraître habité. Ainsi lorsque vous quittez votre habitation :

- N'apportez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas d'information sur les réseaux sociaux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé. En particulier celle qui se voit depuis la rue ou qui empê-

cherait votre habitation d'être bien visible depuis l'extérieur.

- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent pas être utilisés pour vous cambrioler.

### SI VOUS PARTEZ EN VACANCES :

- Signalez votre absence à la Gendarmerie locale.
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous vous êtes absenté de votre domicile depuis un certain temps. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

- Faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance. Confiez-lui la responsabilité de vider réguliè-

ment votre boîte aux lettres, et parfois d'allumer la lumière le soir. Il est également possible d'activer l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie.

- Faites installer un système d'alarme anti-intrusions, relié à une société de surveillance.

## Pour contacter la Gendarmerie de Tresses, faites le 17.

## THÉÂTRE

### 25 ANS POUR LA COMPAGNIE DE LA LAURENCE



La Compagnie de la Laurence a fêté ses 25 ans au cours d'une journée entièrement consacrée au théâtre. Les différentes sections ont joué de 15 heures à 21 heures et se sont ensuite retrouvées autour d'un buffet festif dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les adultes ont joué en Juin à Lignan-de-Bordeaux et les 3-4-5 juillet à Beautiran dans le cadre du festival Scènes Buissonnières. Sur cette dernière manifestation 2 groupes de nos jeunes, le vendredi, les Kids et le samedi les Laurados, se sont produits. Ces deux groupes ont pu se produire grâce à la mobilisation de Juliette, Antoine, Agathe, Maitena, Suzanne et Charlotte qui ont repris certains rôles et appris leurs textes en un temps record pour pallier les absences de dernière minute. Un grand merci à tous ! Les photos sont consultables sur le site de l'association [www.ciedelalaurence.com](http://www.ciedelalaurence.com)

Les ateliers reprendront à la rentrée :

- le 15 septembre pour les ateliers-enfants
- le 1<sup>er</sup> octobre pour les ateliers-adultes avec une section Théâtre le mardi et une section Improvisation (F.L.I.P.) le mercredi. Les inscriptions sont ouvertes sur le site. Pour les enfants et ados, elles seront prises dans l'ordre de réception des dossiers complets et dans la limite des places disponibles sur chaque atelier, priorité étant laissée aux plus âgés. Renseignements au 06 11 75 36 51
- Mardi de 17h15 à 18h30 pour les CM2-CM1-CE2

- Mercredi de 14h à 15h00 pour les CE2 – CE1, de 15h15 à 16h45 pour les collégiens et CM2, de 17h00 à 18h30 pour les lycéens et collégiens.

Ces horaires pourront être adaptés en fonction du nombre de participants.

Le 15<sup>ème</sup> festival Pompign'ACTES aura lieu les 26 – 27 – 28 mars 2016. Vous pourrez consulter le programme dès le 1<sup>er</sup> février 2016 sur le site [www.pompignactes.com](http://www.pompignactes.com). Le spectacle de fin d'année aura lieu le 28 mai 2016, mais d'ici là de nouveaux rendez-vous avec le F.L.I.P., le 22 novembre entre autres !

Surveillez les dates sur le site de Compagnie de la Laurence [www.ciedelalaurence.com](http://www.ciedelalaurence.com)

L'association sera présente le 6 septembre au forum des associations avec un stand et une petite prestation, venez à sa rencontre.

## ASSOCIATION

### TESTEZ LA "GYM À VOLONTÉ" DÈS LE 7 SEPTEMBRE



Tout au long de l'année, l'association de gymnastique volontaire permet à tous, femmes et hommes, jeunes ou seniors d'optimiser leur forme, d'améliorer leurs capacités physiques, d'entretenir leur capital santé grâce à des cours variés dispensés par 7 animateurs diplômés. Le matériel mis à la disposition des licenciés permet aux animateurs d'innover et de faire découvrir fréquemment de nouvelles activités tout en s'adaptant aux possibilités de chacun (*élastiques, haltères, chevilles lestées, ballons souples, medecin-ball, fitball, pilates ring,...*). Reprise des cours prévue le lundi 7 septembre dans la salle de judo (*le 14 pour la gym douce du lundi matin*) aux horaires suivants :

#### **ZUMBA, ZUMBA TONNING, ZUMBA STEP ... :**

- lundi soir de 18h45 à 19h45

#### **GYM TONIQUE :**

- mardi matin de 10h30 à 11h30
- mercredi soir de 20h à 21h
- jeudi soir de 19h à 20h

#### **PILATES ET GV :**

- vendredi matin de 10h30 à 11h30

#### **GYM DOUCE :**

- lundi de 10h30 à 11h30
- jeudi de 10h30 à 11h30

#### **TAÏ CHI CHUAN :**

- jeudi de 9h à 10h au dojo
- samedi de 9h à 10h salle multi-activités de l'école maternelle.

La première semaine est ouverte à tous afin de rencontrer les membres du bureau et les animateurs et vous permettra d'essayer autant de cours qu'il vous plaira. Les inscriptions se font au mois de septembre, aux heures de cours, auprès des responsables de séance mais aussi tout au long de l'année.

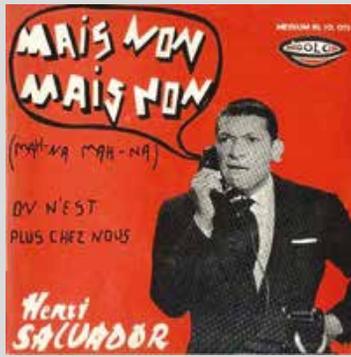
Le montant de l'adhésion pour l'année 2015-2016 s'élève à 123€, licence comprise et permet de pratiquer autant de cours que vous le souhaitez dans la semaine. Des réductions famille, chômeur et tarifs dégressifs au cours de l'année vous sont proposés.

Renseignements sur place aux heures de cours, sur le site de la commune rubrique associations/sports et loisirs/gymnastique volontaire ou [fr.blanchot@laposte.net](mailto:fr.blanchot@laposte.net).

Toute l'équipe de Gym à volonté vous souhaite une très bonne année sportive à tous !



## LA PLANCHE A BILLETS MAIS NON, MAIS NON... !



Il y a à Pompignac une association d'opposition dont les membres proclament qu'ils veulent réfléchir ! Très bonne initiative ! Mais quelle déception ! D'abord au lieu de penser par eux-mêmes, ils font penser le Maire, qui est leur tête de turc. Ils lui font penser toutes sortes de trucs bizarres, qui ne font même pas rire. Le Maire aurait déplacé l'école maternelle uniquement parce que la voie qui passait devant est dangereuse. **Mais non, mais non !** La nouvelle école maternelle et le nouveau restaurant scolaire ont été construits en 2013, parce que les anciens bâtiments étaient vétustes, plus aux normes, trop petits pour la population scolaire de notre commune et totalement inadaptés. Un terrain a été acheté pour construire le nouveau groupe scolaire. La première phase achevée avec la nouvelle maternelle et le nouveau restaurant, le terrain est assez grand encore pour accueillir plus tard une nouvelle école élémentaire. Ces gens qui "réfléchissent" ont trouvé autre chose pour ne pas avoir à penser : raconter ! Mais raconter des fadaïses, par malheur, qui ne font pas rire non plus. Ainsi ils racontent qu'après le RAM, la ludothèque a quitté Pompignac. **Mais non, mais non !** Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) n'a pas quitté Pompignac. Il exerce toujours à la Maison des Associations pour les matinées d'animation prévues par son programme. Les assistantes maternelles qui y participent sont bien étonnées de cette fausse nouvelle diffusée par les "réfléchisseurs" de service. Seul le siège du RAM a été déplacé à

Tresses, il y a quatre ans (*un petit bureau et deux chaises*). Quant à la ludothèque elle n'a jamais été hébergée à Pompignac. Elle est actuellement à Fargues et ira ensuite occuper des locaux à Tresses, lorsque de lourds travaux d'aménagement auront été fait. A moins qu'elle ne tienne la parole donnée de venir s'installer à la maison communale de Cadouin lorsqu'elle sera rénovée, c'est à dire dans quelques mois.

Les "réfléchisseurs" racontent ensuite que la nouvelle école maternelle et le nouveau restaurant scolaire auraient coûté 6 millions d'euros. **Mais non, mais non !** Non seulement ils racontent, mais ils produisent des millions. Ces deux bâtiments, études, travaux et équipement intérieurs compris ont coûté 4 millions, ce qui est un prix normal pour des bâtiments et équipement de cette taille (2000 m<sup>2</sup>) et de cette technicité (*nouvelle unité complète de restauration, cuisine moderne et aux normes, grande salle de restauration, self service*)... Sans compter la parfaite adéquation à sa fonction de la nouvelle école maternelle, du nouvel accueil périscolaire, de la nouvelle salle de motricité, qui sert aussi avec beaucoup de satisfaction aux associations de danse de la commune...

Les "réflexionneurs" racontent aussi que la commune serait endettée au niveau de 3696 € par habitant ! **Mais non, mais non !** Bizarre tout de même : les élus d'opposition, que les "réflexionneurs" soutiennent mordicus, viennent de faire passer un papier où ils disent que c'est 2953 € par habitant. Cela fait une belle différence ! Mais ce n'est toujours pas le vrai chiffre, puisque les emprunts à court terme sont remboursés depuis 2014, comme le montrent les comptes administratifs et le rapport de la chambre régionale des comptes concernant la gestion de notre commune. En 2016 la dette sera de 1900 € par habitant. Quelle incidence d'ailleurs sur la vie des administrés puisque la commune se dote des équipements qui lui sont indispensables, que les

impôts n'augmentent pas, que les finances communales se portent bien ?

Malgré tout, les "spécialistes de la réflexion" vont encore plus loin : ils ont composé un roman qu'ils veulent faire passer pour véridique. D'après cette fiction, la commune serait à présent "dépendante des banques du fait des emprunts et de la vente du patrimoine pompignacais" et elle ne disposerait "plus de l'autofinancement nécessaire pour rembourser le capital des emprunts". **Mais non, mais non !** A tant réfléchir voilà ce qui arrive : surchauffe cérébrale et délire ! La commune, comme toutes les autres communes rembourse normalement ses emprunts. Elle dispose des ressources nécessaires pour rembourser le capital et assumer les intérêts. Elle n'a pas vendu son patrimoine, mais au contraire elle en a créé en achetant des terrains qu'elle a aménagés et qu'elle commercialise pour produire des ressources nouvelles.

Finalement, on se demande s'ils veulent vraiment réfléchir, ces conteurs de fictions. Tiens ! voilà-t-il pas qu'ils affirment aussi que les dépenses de fonctionnement augmentent chaque année, que les charges de personnel augmentent aussi chaque année et que les services rendus à la population seraient bien inférieurs à ce que l'on voit ailleurs ? **Mais non, mais non !** Ils refont le coup de ceux qui ne savent pas que les dépenses s'apprécient en fonction des recettes. Ils se gardent bien de dire que les recettes de notre commune augmentent, et que les dépenses diminuent proportionnellement, que notre commune dépense bien moins que les communes de la même catégorie (*voir le rapport de la chambre des comptes à ce sujet*). Et si les services rendus à la population étaient si mauvais, est-ce qu'on voudrait autant venir habiter Pompignac ?

Enfin, le fin du fin, c'est que nos grands penseurs en arrivent à proposer quelque chose. Accrochons-nous. D'abord un "plan pluriannuel de désendettement

sur 5 ans". **Mais non, mais non !** Car le plan de remboursement des emprunts à court terme de la commune a déjà été établi, sur 3 ans, et il sera achevé fin 2016. Pour les emprunts à long terme, il est absurde de vouloir les rembourser sur 5 ans. Quel serait le montant des annuités sur 5 ans ? Si l'on a établi des emprunts sur 10, 15 ou 20 ans, ce n'est pas pour rembourser tout de suite, avec de fortes pénalités, et en ruinant la commune, car il y faudrait plusieurs budgets annuels complets. Non seulement rien ne pourrait plus fonctionner, mais on ne pourrait plus investir le moindre centime ! Cela ne gêne pas nos beaux penseurs qui prétendent tout rembourser en 5 ans, et en plus appliquer un plan ambitieux d'investissement (*celui de la municipalité actuelle*). Ce n'est pas tout ! Ils vont aussi "épargner pour financer les équipements sans avoir recours à l'emprunt" et aussi "constituer des réserves en vue des difficultés avenir". Très beau programme ! Mais ou vont-ils trouver tout cet argent ? Comptent-ils sur nos impôts ? Pauvres de nous ! Ont-ils une planche à billets ? Demain on rase gratis à Pompignac, qu'on se le dise !

## AGENDA

**VENDREDI 28 AOÛT // SOIRÉE JEUX ADOS-ADULTES** - à Salleboeuf organisée par la ludothèque Terres de Jeu, de 20h30 à minuit.

### LES FERMETURES DURANT LA PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES :

- La Mairie de Pompignac **tous les samedis en juillet et août**
- Le cinéma de Pompignac **tout l'été**
- La ludothèque Terres de Jeu **du 27 juillet au 24 août**
- Pas de ramassage d'encombrants **en août**

## EN BUS



Le bus communal, propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin.

**Attention // Le bus communal ne fonctionnera pas au mois d'août.** Prochain départ le 2 septembre pour le **marché de Créon** avec de nouveaux horaires : Départ sur la place de la mairie à 09h05 - Retour 10h45 impératif.

## TENNIS

### UNE 17<sup>ÈME</sup> ÉDITION PLÉBISCITÉE !



Terminé le 8 juin dernier, le tournoi de tennis jeunes annuel de Pompignac connaît toujours le même engouement. Les joueurs de 11 à 18 ans invités à y participer viennent des quatre coins de la ligue de Guyenne ! Pendant 2 semaines, les 90 inscrits au tournoi ont ainsi créés une belle effervescence sur les 3 courts du club.

La remise des prix a permis tout d'abord de remercier les Présidents des clubs voisins pour les prêts de courts, notamment les clubs de Fargues et de Carignan. Ensuite, le Président du Club, Lionel Darracq, a tenu à remercier

Yolande Grisi la juge-arbitre et aussi chaleureusement tous les bénévoles du club sans qui ce tournoi ne pourrait se dérouler.

A noter dans le palmarès la très belle finale de Célestine Angla, licenciée au Tennis Club de Pompignac, en 17/18 ans !

Bravo à elle et à tous les participants pour leur fair-play et leur motivation. Vivement la 18<sup>ème</sup> édition de ce tournoi en mai et juin 2016 !

A noter dans vos agendas : à partir du 26 septembre et jusqu'au 10 octobre, se déroulera la 2<sup>ème</sup> édition du tournoi adultes de Pompignac.

## ITINÉRAIRE LA LAURENCE

### UN ECO TRAIL AVENTURE LE 5 SEPTEMBRE



Cet éco trail aventure est organisé par le Département de la Gironde dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature avec l'appui des communes traversées, des propriétaires privés du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et des associations locales présentes sur le site de l'arrivée.

### UN ÉCO TRAIL AVENTURE : VERS DES ENJEUX SPORTIFS ET ENVIRONNEMENTAUX...

Ce trail de 55 km organisé sur un parcours nature, au départ de Cenon et à l'arrivée à Saint-Sulpice et Cameyrac vous permettra de découvrir les sentiers de randonnée et une partie des parcs des Coteaux Bordelais. Cette course s'effectuera sans chronométrage. L'épreuve est ouverte aux coureurs solos (coureurs avertis), aux duos et aux équipes de 4 souhaitant faire la distance complète en relais de 2 ou 4.

### ...POUR UNE MANIFESTATION FAMILIALE

À Saint-Sulpice et Cameyrac, sur le site d'arrivée, une boucle famille (1 parent, 1 enfant) de 5 km, accessible au public à mobilité réduite, est organisée l'après-midi. Cette boucle famille est gratuite et les inscriptions se feront sur place. Des animations et stands sur les sports de nature seront présents au stade de Lamothe.

Attention : épreuve limitée à 500 participants. Merci de veiller à ne pas jeter vos déchets dans la nature.

### Contact

Club VTT-FRC  
contact@vtt-frcsaintsulpice.fr  
06 07 55 09 55  
Inscription : www.gironde.fr

En France, près de 2,5 millions de licenciés et environ 25 millions de personnes déclarent pratiquer des sports de nature. Cet engouement correspond à une évolution importante de la demande sociale qui marque un goût prononcé pour la nature, la recherche de sensations et d'authenticité, mais aussi un souci de santé et de bien-être, lié aux espaces de plein air.

Depuis le début de l'été 2012, le parcours "La Laurence" consacré aux activités de VTT et de randonnées pédestres, est ouvert au public. Trois boucles de 16, 32 et 45 kilomètres traversent les communes de Saint-Sulpice et Cameyrac, Beychac et Cailleau, Salleboeuf, Pompignac, Montus-san, Yrac, Saint-Loubès et très récemment Sainte-Eulalie. Cet itinéraire, qui a reçu le soutien des communes concernées et du Conseil Départemental, porte attention à la protection de la nature, des zones viticoles et des secteurs réservés à la chasse. Des portions du parcours peuvent être fermées momentanément durant certaines périodes de l'année, par exemple en période de chasse. Aussi est-il recommandé de s'informer en mairie et de se signaler auprès du club gestionnaire.

Cet écrivain propice à la pratique des sports de nature sera, le 5 septembre 2015, le théâtre du premier éco trailaventure, gratuit, avec pour objectif la découverte des sports de nature en famille.

**Le Mensuel**  
DE POMPIGNAC

Tirage : 1800 ex.

**Publication : Mairie de Pompignac** - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Céline Deligny, Florent Loddio, Myriana David, Françoise Immer, Denis Lopez, Cécile Daydé, Julie Beaudouin. Crédit Photos : Thinkstock  
Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC / Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr  
e-mail : lemensuel@pompignac.fr